



Section Locale
NICE



Section Locale
NICE

Monsieur le Chef
du SNA SE
Aéroport Nice Côte d'azur

Nice, le 19 Octobre 2006

Objet : Préavis de grève concernant les personnels du service technique du SNA SE Nice.

Monsieur le Chef du SNA SE,

Les sections locales de l'USAC-CGT et de l'UNSA IESSA déposent un préavis de grève concernant les personnels du service technique du SNA SE Nice pour la période allant de la prise de service du samedi 28 octobre à la fin de service du dimanche 29 octobre 2006.

Alertés par le contenu volontairement provocateur des versions A et B du protocole, les personnels revendiquent :

- Que soit réaffirmé le maintien de la DGAC dans la Fonction Publique d'Etat,
- Des recrutements à la hauteur des nouvelles tâches qui s'imposent à eux, et la définition des rôles, missions et responsabilités confiés aux personnels techniques,
- De véritables mesures retraites (Service Actif, ATC, accès au 4^{ème} grade statutaire HEA, Grade Divisionnaire à Principal+10),
- Une revalorisation de la PEQ en adéquation avec les contraintes ESARR,
- L'exclusivité de fonction et de métier, la préservation de l'unicité du corps (pas de famille),
- Des IESSA et des moyens financiers pour la DTI afin de nous assurer la maîtrise des systèmes.
- De bénéficier de dérogations pour l'accès aux zones critiques aéroportuaires (suppression des fouilles et palpations des personnels DGAC)

Les personnels refusent :

- Les atteintes au droit de grève, encore aggravées dans la dernière version,
- L'extension de l'astreinte, et la diminution du nombre des personnels de maintenance opérationnelle,
- Les attaques sur le statut d'IESSA (pas de fusion avec le corps IEEAC),

Conformément à la loi nous nous tenons à votre disposition pour une réunion de conciliation. Veuillez agréer, Monsieur le Chef du SNA SE, l'assurance de notre haute considération.

Pour l'USAC- CGT, Serge Sguerra

Pour l'UNSA-IESSA, Jean-michel Grac